

MONOGRAPHIES SUR LES SYSTÈMES DE TRANSPORTS ET SERVICES DE MOBILITÉ EN MARTINIQUE

La Martinique en chiffres!

- Une collectivité territoriale unique depuis décembre 2015 (article 73 de la constitution)
- La Martinique s'étend sur environ **70 km** de long **et 30 km** de large
- Une superficie totale de **1128km²**
- 34 communes

Population en 2018

- Au 1er janvier 2018, **368 783** personnes habitent en Martinique. (INSEE) avec une tendance vers la baisse
- Densité de la population (nombre d'habitants au km²) en 2017 **330,3**

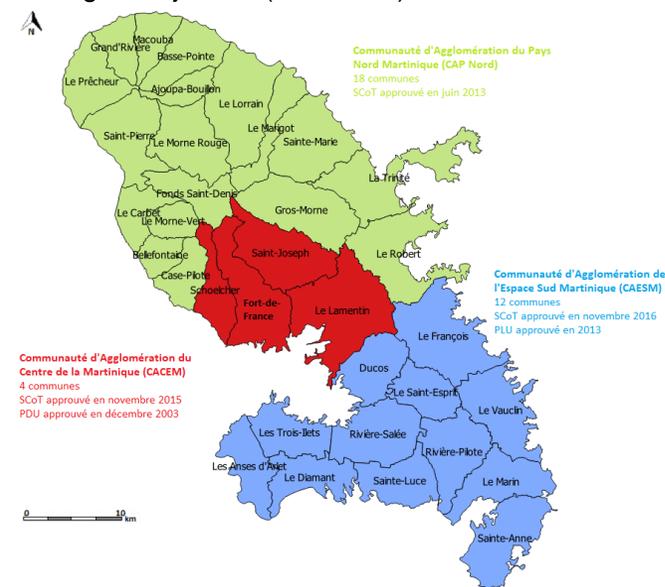
- Nombre de ménages en 2017 **167 200**

Logement en 2018

- Nombre de logements : **213 708**
- Part des résidences principales : **78,2%**
- Part des logements vacants : **15,4%**
- Fort-de-France reste la plus habitée avec une importante concentration de logements **22%**

Précarité économique en 2018

- De grandes disparités de richesses existent entre les communes de Martinique
- CAP-Nord est la plus pauvre malgré qu'elle regroupe **19%** de l'emploi en Martinique (agriculture proie à des difficultés)
- En 2016, six emplois sur dix sont localisés à Fort-de-France et son Agglomération
- Taux de chômage : **15%**
- Taux de chômage des jeunes (15-29 ans) : **36%**



La Martinique en chiffres!

Réseaux routiers

- 7 km d'autoroutes non concédées
- 317 km de routes nationales
- 630 km de routes départementales
- 1 200 km de voies communales : les communes sont gestionnaires:
2/3 de ce réseau sont situés en campagne et 1/3 en agglomération
- Elaboration du Schéma Territorial des Infrastructures Routières de Martinique, de 2017 à 2037: un outil de programmation prospectif et dynamique pour assurer l'évolution du réseau routier martiniquais.



La mobilité en Martinique

Une nouvelle Autorité Organisatrice de la Mobilité

Depuis le 1er janvier 2017, Martinique Transport est l'autorité unique en charge de l'organisation des transports et de la mobilité en Martinique. Elle se substitue de plein droit aux 4 précédentes Autorités Organisatrices de la mobilité à savoir : la Collectivité Territoriale de la Martinique, la CACEM, l'Espace Sud et Cap Nord.

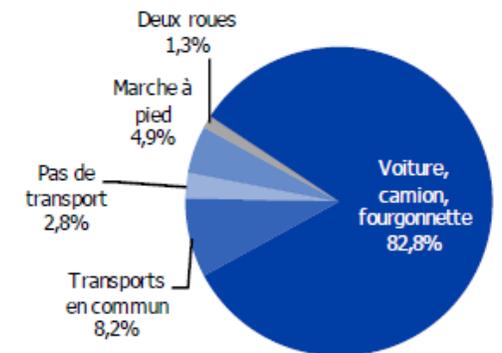
Sa mission : adapter et fixer des règles spécifiques à la Martinique en matière de transports intérieurs de passagers et de marchandises terrestres et maritimes.

Etat du lieu de la mobilité en Martinique

La voiture, moyen de transport privilégié en Martinique

- 82,8 % des actifs se rendent au travail en voiture, contre 70,0 % dans l'Hexagone. (source INSEE)
- 8,2 % des actifs se rendent au travail en transports en commun, un chiffre bien inférieur à la moyenne hexagonale de 15,2 % (source INSEE)
- Une saturation du réseau routier notamment aux heures de pointe

Part des moyens de transports utilisés pour se rendre au travail (%)



Source : INSEE

La mobilité en Martinique : transports routiers

La voiture

En 2016, le taux d'équipement des ménages martiniquais atteint 73% inférieur à celui de la France hexagonale 81,3%

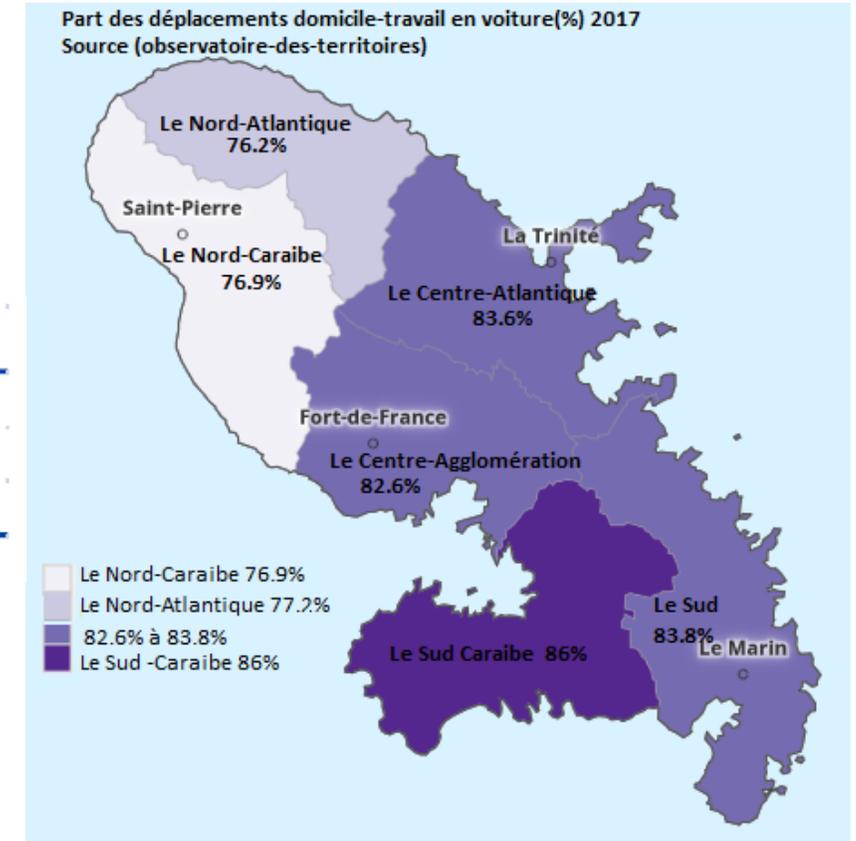
Comparaisons régionales

	Martinique	Guadeloupe	Guyane	Réunion	France hexagonale
Taux d'équipement des ménages	73,0	69,5	57,5	71,7	81,3
Part des ménages ayant une seule voiture	50,3	47,6	39,7	48,1	46,6
Part des ménages ayant deux voitures ou plus	22,6	21,9	17,9	23,7	34,7

Source : INSEE, Recensement de la population 2016

Une pollution atmosphérique aux particules fines élevée

Les particules fines sont émises par les transports routiers à hauteur de 29 % (Source : Madinair, Rapport d'activité 2018)

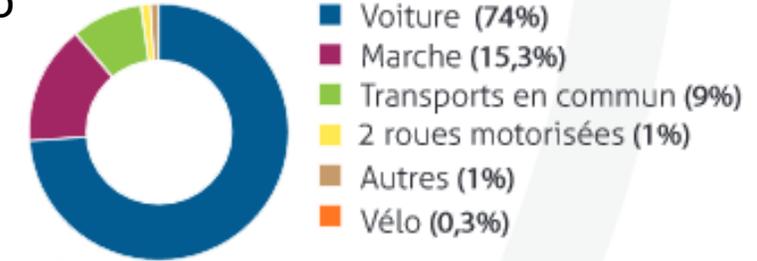


La mobilité en Martinique : transports routiers

Les modes actifs

Les deux roues

- L'enquête ménage réalisée en 2013-2014 montre que l'utilisation du vélo et des deux roues motorisés reste marginale pour les martiniquais. Elle représente respectivement 0,3% et 1% des déplacements tous motifs.
- 7,2kilomètres de pistes cyclables (données bilan SDIC, 2011)



La marche

- La marche concerne 15,3 % des déplacements
- Des difficultés à se déplacer en sécurité (trottoirs en mauvais état, passage piétons parfois inexistant ...)

Autres pratiques : Auto-Stop /Covoiturage

- C'est une pratique très répandue sur l'île
- Pas de données officielles
- Plusieurs sites de covoiturage existent mais pas d'application de covoiturage

La mobilité en Martinique : transports routiers

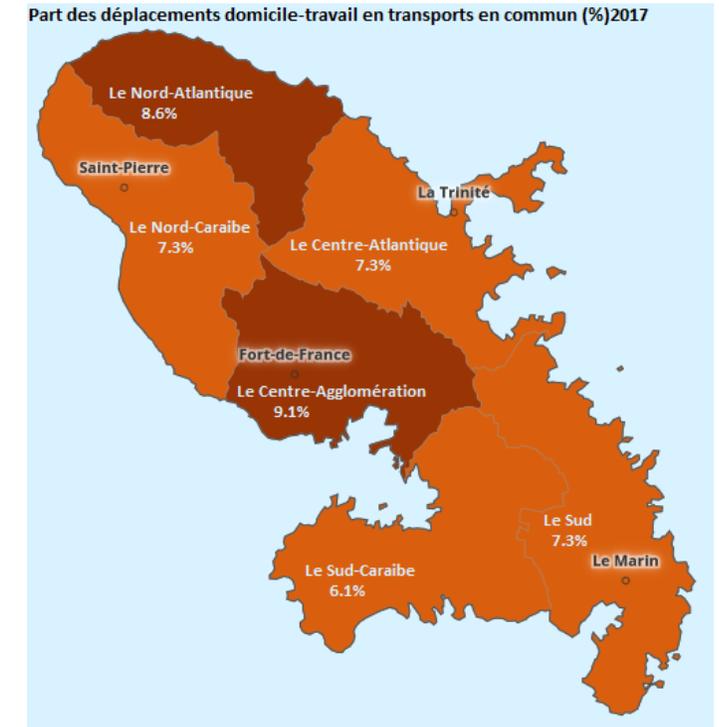
Le transport collectif

Les bus restent un mode de transport peu développé en Martinique.

- Les lignes urbaines comportant des nombreux inconvénients:
 - Horaire de passage dépendant du trafic
 - Faible fréquence
 - ...
- Les lignes interurbaines relient peu de villes situées de part et d'autres du territoire

➤ Réseaux interurbains :

Nord Caraïbe	Nord Atlantique
2 coopératives	3 coopératives
<ul style="list-style-type: none">• Littoral Caraïbe Transport (LCT SARL)• Nord Caraïbe Transport (NCT Sarl)	<ul style="list-style-type: none">• Coopérative des Transporteurs du Nord (CTN)• Coopérative de Transporteurs du Nord Atlantique (CTNA)• Unité des transporteurs du Nord Atlantique (UTNA)
10 lignes	7 lignes
202 407 voyageurs	389 250 voyageurs
20 cars (dont 20 neufs)	21 cars (dont 12 neufs)



La mobilité en Martinique : transports routiers

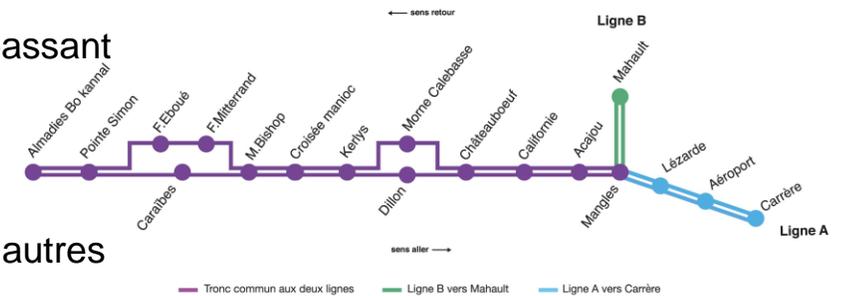
Le transport collectif

➤ Réseaux urbains :

DSP CENTRE: MOZAIK	DSP SUD : SUD LIB	DSP LORRAIN : MOBINORD	DSP GROS-MORNE: TRANS'LA	DSP TRINITÉ
61 lignes	86 lignes dont 65 lignes urbaines et 21 lignes interurbaines 120 lignes intra-scolaires, et, 34 lignes interscolaires 6 lignes express et 2 navettes interconnectées au TCSP en gare de Carrère	6 lignes urbaines et 18 lignes de transport scolaire	7 lignes urbaines	9 lignes urbaines

➤ Le TCSP de Martinique

- Une ligne de bus à haut niveau de service qui relie Fort-de-France et Le Lamentin en passant notamment par l'aéroport international Aimé Césaire. Il fait partie du réseau MOZAIK.
- Une longueur de 13,9 km
- Comporte 18 stations
- Ses terminus de Carrère et Mahault servent de pôles d'échange multimodaux avec les autres réseaux de l'île.



La mobilité en Martinique : transports routiers

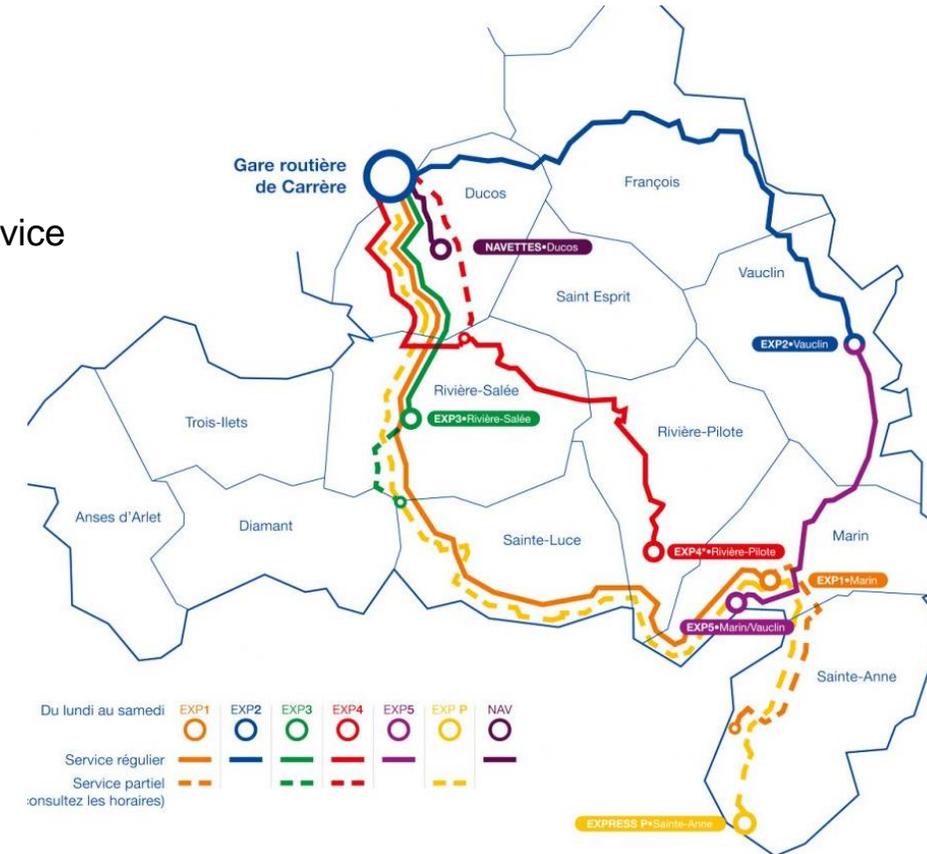
Le transport collectif

➤ Le projet d'extension du TCSP en détails

- Le projet est constitué de 3 extensions connectées aux deux lignes TCSP déjà en service
- A l'est : une branche jusqu'au Robert via Le Lamentin (12,8 km).
- Au sud : une branche jusqu'à Rivière-Salée (9 km).
- A l'ouest : une branche jusque Schoëlcher depuis le centre de Fort-de-France,
- L'exploitation sera de type Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)

➤ Futurs Pôles d'Échange Multimodaux

En plus des pôles d'échanges multimodaux Carrère et Mahault, de nouveaux pôles d'échanges multimodaux sont prévus à Gaschette à l'Est, Rivière Salée au Sud et Madiana à l'Ouest.



La mobilité en Martinique : transports maritime

LES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES

Le Grand port maritime de la Martinique (GPMLM) à Fort-de-France exerce des activités de transport de marchandises et de passagers, et de réparation navale.

- 98 % des marchandises transitent par le Grand port maritime
- Une hausse globale de trafic portuaire de 2,2% en 2018

Vedettes maritimes

Dans une optique de désengorgement du trafic routier et de désenclavement, il existe un service de liaison maritime assuré par des vedettes.

- En 2020, 434 925 voyageurs sont transportés par les vedettes
- Plusieurs compagnies assurent des liaisons régulières avec les îles voisines (Dominique, Guadeloupe, Sainte-Lucie).
- Le trafic inter-îles observe une hausse de 21,8% notamment entre la Guadeloupe et la Martinique

NAVETTES MARITIMES

1 Délégataire: Compagnie Martiniquaise de Navigation (CMN)

4 lignes

En 2020, 434 925 voyageurs

8 navires (dont 1 de réserve)

La mobilité en Martinique : transports aérien

Aéroports

Situé à 12 km de Fort-de-France sur la commune du Lamentin, l'**aéroport international Martinique-Aimé Césaire** est la 2ème plate-forme aéroportuaire des Antilles après celle de Guadeloupe-Pôle Caraïbes

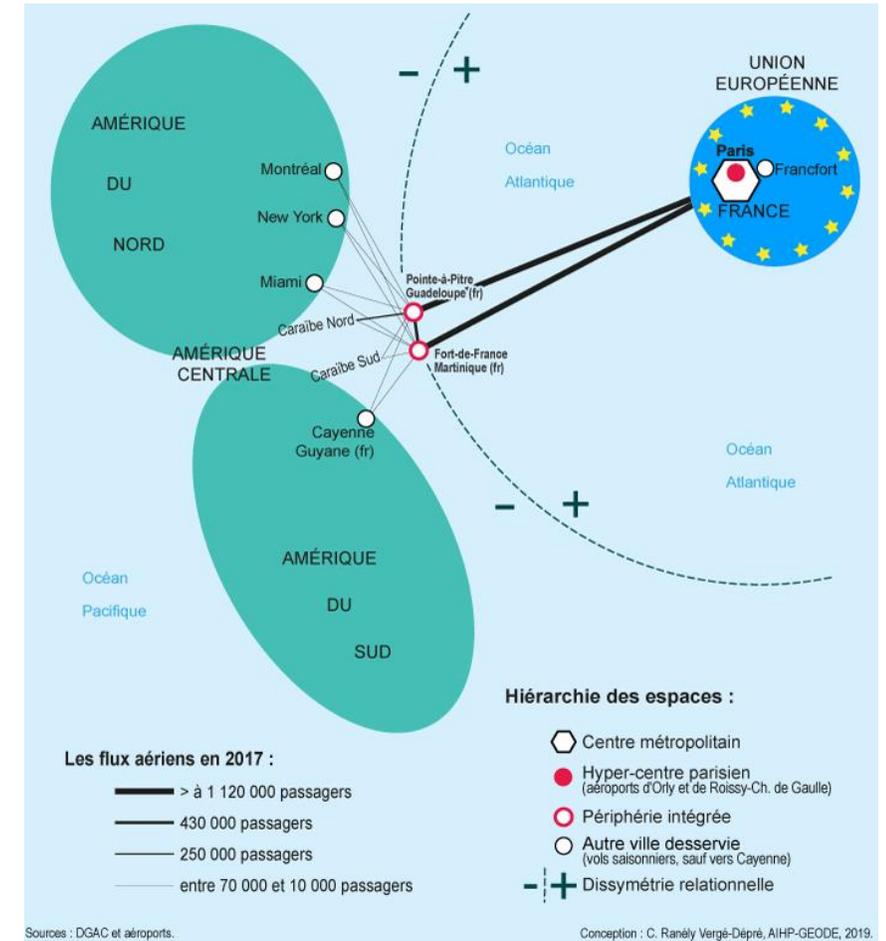
- Capacité de traitement de 1 800 passagers par heure
- Capacité moyenne d'accueil de 1 600 000 voyageurs chaque année, avec un record de 2 millions de passagers en 2019
- Plusieurs compagnies aériennes assurent les liaisons régulières vers les Caraïbes, l'Amérique et l'Europe
- En 2019, Le trafic de passagers global progresse de 3,4 % malgré le recul des mouvements d'avions commerciaux de 3%.

Projet d'extension

- Une surface additionnelle de plus 20 000 m²
- Objectif de trafic fixés par la SAMAC est 2,5 millions de passagers à horizon 2025.



La mise en service de cette extension est prévue au quatrième trimestre 2022. - DR



La mobilité en Martinique : Enjeux

Mobilité et équilibre du territoire

- Prendre en compte systématiquement de la thématique de la mobilité dans l'aménagement du territoire
- Développer les réseaux de transports collectifs urbains mais également l'interurbain
- Rééquilibrer la localisation des activités génératrices d'emplois sur l'ensemble du territoire

Mobilité et usagers

- Proposer des solutions de transport adaptées aux besoins des usagers (fréquence, horaire, fiabilité...)
- Développer une offre de dessertes plus large et financièrement plus accessible à tous
- Développer des plateformes pour la mise en relation des usager de l'auto-stop/covoiturage

Mobilité et environnement

- Réduire les nuisances engendrées par le trafic routier pour les populations et l'environnement : pollution de l'air, des milieux aquatiques, bruit, destruction de milieux naturels ou agricoles, ...
- Proposer des solutions alternatives à l'énergie polluante (électrique, hydrogène...)



Merci de votre attention